



Bobigny, le 24 septembre 2025

Monsieur Charles Julien
Préfet de la Seine Saint Denis
1, esplanade Jean Moulin
93 007 Bobigny Cedex

Objet : Préavis de grève pour les journées du 1er au 31 octobre 2025 couvrant l'ensemble des personnels des collectivités, établissements publics et services de Seine-Saint-Denis.

Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis,

La Coordination Syndicale Départementale CGT 93 exprime sa plus vive opposition à la politique du gouvernement qui, dans un contexte où la France compte **plus de 10 millions de personnes sous le seuil de pauvreté**, persiste à imposer des mesures antisociales d'une brutalité inédite. Face aux politiques d'austérité brutales du gouvernement, qui sacrifient les services publics, les droits des travailleurs et l'intérêt général au profit d'une économie de guerre et des intérêts du patronat, nous refusons de rester silencieux.

Un budget 2026 et une intensification des attaques contre les services publics et les agent-es inacceptables.

La CGT s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et rejette le projet de budget 2026 présenté par le gouvernement démissionnaire. Sans préjuger des « aménagements » qui pourraient être apportés au projet de loi de finances (PLF) et au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), la politique menée par le Président Macron, depuis son premier mandat, va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle ne sert que la classe des dominants du capital. Elle est source de division et de haine, offrant ainsi le devant de la scène aux idées d'extrême droite et à leurs porteurs. Elle contribue à rendre audible l'idée que la pauvreté n'est due qu'aux plus vulnérables et aux minorités. Pour autant, il s'agit bien du système capitaliste dans lequel nous vivons qui exacerbe les peurs et les haines, empêchant le partage des richesses avec celles et ceux qui les créent, rendant par conséquent impossible la justice fiscale et sociale.

Nous ne rappelons pas les grandes orientations du budget de l'État tel qu'il a été présenté le 15 juillet dernier, qui est d'une extrême sévérité envers les salarié-es et les agent-es publics, les personnes précaires, les personnes malades et les retraité-es, avec un objectif d'économies de 44 milliards d'euros impactant pour une bonne part les dotations aux collectivités territoriales.

De plus, La Fédération CGT des services publics alerte sur la situation des agentes et agents de la fonction publique territoriale exerçant auprès des populations les plus précaires et mettant en œuvre au quotidien le principe de solidarité de ce pays : Sous-effectifs chroniques, dégradation des conditions de travail, absence de reconnaissance et manque de moyens humains et financiers pour répondre dignement aux besoins des usager-es.

Ces difficultés, aggravées par des choix budgétaires restrictifs, fragilisent la mission de service public et compromettent la qualité de l'accompagnement des personnes les plus

vulnérables. Ces attaques concernent particulièrement et directement les structures territoriales qui portent, au quotidien, une grande partie des missions de solidarité et de proximité : services sociaux et médico-sociaux, établissements d'accueil de la petite enfance, structures jeunesse, services de santé scolaire, établissements d'hébergement et services de soins à domicile pour personnes âgées.

La dégradation des conditions de travail et la perte de sens dans l'exercice des missions, des salaires faibles, l'absence de perspective de carrière se caractérisent aujourd'hui par une crise majeure du secteur. C'est cette situation qui entraîne le manque d'attractivité, qui dans les formations et au sein des services n'a jamais été aussi fort.

Au lieu de venir répondre au besoin de revalorisation salariale, l'instauration du CTI « Ségur » est venue renforcer les inégalités de traitement car, aujourd'hui, ce sont **plus de 100 000 agentes et agents des filières sociale, médico-sociale, de la petite enfance, des écoles et de l'animation de la fonction publique territoriale qui sont encore exclus.**

Tous ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, particulièrement dans la Fonction publique, avec :

- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), en vigueur depuis 2008 ;
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10 % sur les petites pensions ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés.
- Destruction des services publics : non-remplacement des départs en retraite, externalisations, précarisation massive (Plus de 40 % d'agents contractuels).

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs continue de financer une économie de guerre, une économie mortifère sous pression de l'Union européenne comme des États-Unis.

Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public, notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi ;
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle ;
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en œuvre.

Alors que les inégalités explosent et que la précarité se généralise, ces régressions historiques constituent une véritable **déclaration de guerre aux travailleurs, aux usagers et à l'intérêt général**. Nous refusons catégoriquement que les agent-es publics, déjà exsangues, paient le prix de choix politiques qui favorisent systématiquement les profits du patronat et la course aux armements.

La Seine-Saint-Denis, département déjà fragilisé par des inégalités sociales et territoriales

parmi les plus marquées de France, subit de plein fouet les conséquences désastreuses de ces politiques d'austérité gouvernementales. Avec un taux de pauvreté atteignant près de 30% de la population, des services publics en sous-effectif chronique et des infrastructures souvent vétustes, notre département ne peut absorber davantage de coupes budgétaires. Les dernières annonces du gouvernement - 5,3 milliards d'euros en moins pour les collectivités et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois - frappent particulièrement notre territoire où les besoins sociaux sont immenses.

Les CCAS sont submergés, les crèches manquent de places, les hôpitaux sont saturés, et les agents territoriaux, déjà sous pression, voient leurs conditions de travail se dégrader encore. Ces choix politiques aggravent délibérément la précarité des habitants tout en fragilisant ceux qui tentent de maintenir au quotidien des services publics dignes. En Seine-Saint-Denis plus qu'ailleurs, ces mesures creusent les inégalités et menacent directement la cohésion sociale.

Nous exigeons pour notre département :

- Le respect des droits sociaux :

- Abrogation de la réforme des retraites et retour de l'âge légal de départ à 60 ans à taux plein ;
- Rejet catégorique des mesures antisociales : Remise en cause du droit du travail, réforme de l'assurance chômage, gel des prestations sociales, désindexation des pensions de retraites, doublement des franchises médicales, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés... ;
- Maintien à 100 % des indemnités en cas d'arrêt maladie et suppression du jour de carence ;
- Respect par les employeurs de la loi concernant les Accidents de Service et de travail et saisine du conseil médical comme le stipule la réglementation ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent-es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;

- La protection des services publics :

- Arrêt des externalisations et retour en régie municipale des services locaux ;
- Financement des collectivités pour garantir des services publics pérennes et de qualité (petite enfance, CCAS, culture, logement, etc.) ;
- Création de postes statutaires et titularisation des contractuel-les ;

- Des moyens humains et budgétaires à la hauteur des besoins :

- Dégel et revalorisation du point d'indice à 6€,
- Rétablissement de la GIPA et des pensions indexées sur l'inflation ;
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;

- Un dialogue social respecté :

- Arrêt de toutes les attaques contre les Bourses du travail
- Avancement de grade et promotion interne pour tous les agents dès qu'ils remplissent les conditions et une transparence sur toutes ces questions :

- Respect des instances représentatives du personnel ;

Nous nous opposons fermement à :

- **La gestion du temps de travail qui aggrave la pénibilité et dégrade les conditions de vie des agent-es :**
 - Mise en place de systèmes de pointage du temps de travail ;
 - Projet de suppression de 2 jours fériés ;
 - Remise en cause de la 5^{ème} semaine de congés payés ;
- **La dégradation de la protection sociale des agents :**
 - Report à 2029 de la participation des employeurs locaux au volet "santé" de la protection des agents, qui retarderait dangereusement l'amélioration nécessaire de leur couverture médicale ;
 - Licenciements abusifs pour inaptitude physique ;
 - Non-respect de la réglementation en matière de santé et l'obligation des employeurs de saisir le conseil médical.

La Seine-Saint-Denis mérite mieux que l'austérité et le mépris ! En conséquence, la Coordination Syndicale Départementale CGT 93 dépose un préavis de grève pour les journées du **1er octobre 2025 au 31 octobre 2025 inclus : 1^{er} octobre 2025, 2 octobre 2025, 3 octobre 2025, 4 octobre 2025, 5 octobre 2025, 6 octobre 2025, 7 octobre 2025, 8 octobre 2025, 9 octobre 2025, 10 octobre 2025, 11 octobre 2025, 12 octobre 2025, 13 octobre 2025, 14 octobre 2025, 15 octobre 2025, 16 octobre 2025, 17 octobre 2025, 18 octobre 2025, 19 octobre 2025, 20 octobre 2025, 21 octobre 2025, 22 octobre 2025, 23 octobre 2025, 24 octobre 2025, 25 octobre 2025, 26 octobre 2025, 27 octobre 2025, 28 octobre 2025, 29 octobre 2025, 30 octobre 2025 et 31 octobre 2025**, de 0h à 24h, pour l'ensemble des agent-es de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié-es du champs du logement social, de entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, et du funéraire de la Seine Saint Denis.

Nous appelons particulièrement à une mobilisation départementale massive les 2 et 9 octobre 2025 pour faire entendre notre refus des politiques antisociales du gouvernement, pour défendre la santé des agent.es, le pouvoir d'achat, les emplois publics et le Statut de la Fonction publique, et pour améliorer les conditions de travail des agents publics et des salariés.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans l'attente, nous resterons mobilisés jusqu'à ce que le gouvernement et les employeurs locaux entendent nos exigences.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre détermination.

Christelle VAPAILLE
Responsable de la CSD CGT93

